



Revision loyer commercial suite a expropriation

Par **olxolx**, le **10/05/2011** à **12:38**

Bonjour
Je suis propriétaire d'un fond de commerce en restauration dont je loue les murs en bail 3/6/9. il est précisé dans la désignation du local commercial que cette location comprend un parking privé.
Suite a des travaux de voirie, le propriétaire des murs s'est vu exproprier une partie de la superficie pour les besoins de la réalisation des travaux, moyennant compensation financière. Je n'ai donc plus de parking privé, ce qui me porte préjudice pour l'exploitation de mon commerce, mais aussi pour la future vente de celui ci. Arrivant à ma sixième année de bail, j'ai reçu par courrier recommandé, l'augmentation de mon loyer commercial.
Je me trouve donc avec un loyer augmenté, plus de parking privé, et avec un bail ne correspondant plus a la réalité des lieux. Je précise ne pas avoir été convié aux négociations de compensations entre la mairie, instigatrice des travaux, et le propriétaire.
Je me trouve lésé dans cette histoire et ne sachant quels recours et quelles démarches engager, je vous demande quelques conseils.
merci pour votre aide.